



MALTA EU2017
PARLIAMENTARY DIMENSION

Note d'information Session II

LVII COSAC

28 - 30 mai 2017
MALTE

Le rôle des parlements nationaux dans l'avenir de l'UE

Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne a connu une pression et des défis croissants qui continuent d'éroder ses structures politiques et ses croyances fondamentales. La *Déclaration de Bratislava* et la *Feuille de route* du 16 septembre 2016 proposent une tâche ambitieuse mais très importante; celle de restaurer la confiance dans le projet européen et de réaffirmer que l'Union européenne est le meilleur instrument pour relever les défis et surmonter les obstacles politiques, économiques, environnementaux et sociaux. En outre, la Déclaration demande aux États membres d'améliorer la communication entre eux et avec les institutions de l'UE, et de répondre aux craintes, aux espoirs et aux attentes des citoyens. En fin de compte, ayant pour but ultime de retrouver la confiance et la légitimité des citoyens européens.

La signature des Traités de Rome en 1957 a abouti à une Europe libre et unie qui était toujours en train de se remettre des tragédies subies pendant la 2ème Guerre mondiale et l'ont transformée en une union économique, politique et sociale tangible. L'année 2017 marque donc une année et un anniversaire très important pour l'Union européenne et ses États membres.

Au cours des 60 dernières années, ce projet a transformé et façonné la composition, les structures, les institutions et le fonctionnement de cette union afin de mieux refléter l'évolution des réalités géopolitiques, les développements sur la scène internationale et les attentes des citoyens. Le 25 mars 2017, lors de la commémoration du 60ème anniversaire de la signature des Traités de Rome, les États membres ont renouvelé leur engagement afin d'assurer une Europe libre, pacifique et prospère fondée sur une Union indivisé et indivisible et engagée à œuvrer pour:

- i. une Europe sûre et sécurisée;
- ii. une Europe prospère et durable;
- iii. une Europe sociale; et
- iv. une Europe plus forte sur la scène mondiale.

Le Livre blanc sur l'*Avenir de l'Europe*, publié par la Commission européenne en tant que contribution au *Sommet de Rome*, présente cinq scénarios possibles pour l'Europe d'ici 2025. Les cinq scénarios sont les suivants :

- i. l'UE se concentre sur la réalisation de son agenda de réformes positives;
- ii. l'UE se recentre progressivement sur le marché unique;

- iii. l'UE permet aux États membres qui souhaitent de faire davantage ensemble dans des domaines spécifiques;
- iv. l'UE se concentre à obtenir plus de résultats et de manière plus rapide dans des domaines politiques sélectionnés, tout en faisant moins ailleurs; et
- v. l'UE décide de faire beaucoup plus ensemble dans tous les domaines politiques.

La Commission souligne que trop souvent les discussions sur l'avenir de l'UE se résument à un choix binaire entre plus d'Europe ou moins d'Europe. Cela pourrait être une approche simpliste et trompeuse. La voie à suivre réaffirme l'importance de promouvoir davantage la devise partagée, « l'unité dans la diversité », et de reconnaître que la coopération et le dialogue sont les fondements du développement durable et de la paix.

Dans ce contexte et à 8 ans de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le rôle des parlements nationaux se voit promu davantage et placé au centre des discussions européennes. La Commission s'est engagée, avec le Parlement européen et les États membres, à organiser une série de « Débats sur l'avenir de l'Europe » dans les parlements nationaux européens. L'objectif principal de ces débats sera de réaffirmer la composante démocratique de l'UE et d'assurer ainsi que les citoyens européens soient bien engagés et participent pleinement à la discussion sur l'avenir de ce projet commun.

Le deuxième chapitre du 27ème rapport semestriel de la COSAC a rassemblé des informations sur la participation active des parlements nationaux et sur leur participation dans des débats sur l'avenir de l'UE. Les réponses des parlements nationaux ont souligné que le contrôle parlementaire et une coopération accrue tout au long du processus législatif sont deux éléments fondamentaux qui pourraient promouvoir le projet européen et contribuer au développement futur de l'UE.

Au cours de la session II, les membres sont invités à débattre de la manière dont les parlements nationaux peuvent promouvoir le projet européen et veiller à ce que les quatre libertés soient renforcées et promulguées dans l'avenir.